

## Informatique verte

### **Le télétravail au service du développement durable : tiercé gagnant**

En matière d'informatique, mettre en place une démarche « Green » revient souvent à enclencher une spirale gagnant-gagnant-gagnant.

Dans le deuxième volume de son Livre Vert Green IT consacré au télétravail, Syntec informatique apporte la démonstration que l'informatique « verte » s'inscrit dans une logique de développement durable pour l'environnement, l'entreprise et le salarié.

Une généralisation du télétravail peut apporter des réponses concrètes à de grands enjeux sociétaux, et ses bénéfices humains comme économiques sont mesurables.

Développer le télétravail implique des adaptations technologiques, mais également des transformations en matière de management et d'organisation. Syntec informatique fait le point sur les enjeux, les défis et les moyens de réussir le développement du télétravail en entreprise.

#### **Gagnants...L'environnement et la société : des bénéfices mesurables et immédiats**

*« 50% des émissions de CO<sup>2</sup> sont liées aux déplacements professionnels (source WWF, 2008), et en France, un employé parcourt, sur le trajet domicile-travail, en moyenne 26 km par jour. Si les salariés travaillaient en moyenne 2 jours par semaine à leur domicile, cela induirait un gain direct de plus de 800 kg de CO<sup>2</sup> par personne et par an, soit près de 10% du bilan carbone d'une personne. »*

En Ile-de-France, si 5 % des 4 000 000 de personnes employées dans le tertiaire étaient des télétravailleurs, le trafic sur les routes et dans les transports en commun serait fluide. En effet, une diminution de seulement 3% des déplacements pour les transports en commun et de 5 à 7% pour la circulation routière suffirait à améliorer les conditions de déplacement dans les grandes agglomérations et à diminuer très significativement les taux de CO<sup>2</sup> émis dans le cadre des déplacements professionnels.

A ces bénéfices, conséquence de la diminution des déplacements, il faut ajouter la réduction des émissions liées à la diminution des espaces de bureaux nécessaires (consommation en chauffage, éclairage, climatisation...).

Selon l'étude Smart 2020 publiée en 2008, le potentiel de réduction des émissions de CO<sup>2</sup> grâce au télétravail est de 11.7 millions de tonnes pour la France... ce qui équivaldrait à retirer 4 875 000 voitures de la circulation !

Enfin, plus inattendu, le développement du télétravail a des répercussions sur la régénérescence du tissu économique et social de proximité.

#### **Gagnante...L'entreprise : productivité, réduction des coûts et innovation**

6 000 h économisées par an, 125 000 € économisés en deux mois... la mise en œuvre d'une solution type téléprésence dans une entreprise de 5 000 personnes illustre les bénéfices économiques que l'organisation peut retirer du télétravail.

A la réduction des frais liés aux déplacements, s'ajoutent la diminution des charges d'entretien de locaux professionnels, la réduction de l'absentéisme et une augmentation de la productivité des collaborateurs.

Le télétravail offre de nouvelles perspectives de recrutement à l'entreprise, qui peut désormais recruter hors de son bassin d'emploi les compétences qu'elle n'y trouve pas, et facilite l'intégration des seniors et des collaborateurs handicapés.

Ce mode d'organisation ouverte, qui s'appuie un réseau de personnes interconnectées, est encore novateur en France, et a des répercussions positives sur l'image de l'organisation, qui y gagne bien souvent en capacité d'innovation et en attractivité.

### **Gagnant...Le salarié : amélioration des conditions de travail**

*1 million d'heures sont perdues chaque jour dans les embouteillages en Ile-de-France...*

L'amélioration des conditions de travail est la conséquence la plus évidente du télétravail - à domicile ou en télécentre - pour le salarié, qui y gagne une plus grande souplesse d'organisation, une diminution du stress, et évite les pertes de temps et la fatigue liée aux déplacements, De façon générale, le télétravail favorise un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle et plus d'autonomie dans la gestion de son travail... sans y perdre en lien social.

### **Réussir la mutation vers le télétravail**

Les bénéfices du télétravail sont multiples, les enjeux évidents.

Pourtant, ce mode d'organisation reste peu répandu en France alors que les technologies disponibles le rendent accessible à toutes les organisations.

Le développement du télétravail suppose des transformations importantes, qui dépassent largement le cadre de l'informatique.

Si les conditions d'exercices du télétravail sont encadrées d'un point de vue juridique par l'accord ANI 2005, étendu en 2006, sa mise en œuvre implique de piloter les transformations dans de nombreux autres domaines, répertoriés et illustrés dans le Livre Vert :

- Conséquences sur l'organisation et le management
- Management du changement et de la modification du lien social,
- Impacts sur l'organisation du système d'information et le parc matériel...

Le Livre Vert « Télétravail, levier de Développement Durable » propose une démarche pragmatique, illustrée de cas concrets et de conseils, pour permettre aux organisations, entreprises ou administrations, d'évaluer les bénéfices de cette démarche, de mettre en place leur stratégie et de réussir sa mise en œuvre.

[Volume 2 « Télétravail, levier de Développement Durable »](#)

### **Volumes précédents :**

[Volume 1 "Dématérialisation, levier de développement durable"](#)

[Introduction du Livre Vert « Visions et Recommandations sur le Green IT et le Développement Durable »](#)

---

### **Syntec informatique présentera le volume 2 « Télétravail, levier de développement durable » de son Livre Vert Green IT :**

- Le mardi 2 février :

- **Salon IT-Partners**, entre 10h00 et 12h00 (Disneyland Paris)

- Le mardi 9 février :

- **Forum Green IT CIO** (Pavillon Dauphine, Paris) - Table ronde « IT for Green » : comment la DSI peut aider son entreprise/administration à adopter une attitude éco-responsable,
  - **Tech Days** (Porte Maillot, Paris, 14h30 - 15h30) - Session Décideurs : Contribution de la DSI à la stratégie globale de Développement Durable : retours d'expérience et bonnes pratiques.
-

## Syntec informatique et le Green IT

Les experts du groupe de travail Green IT de Syntec informatique ont identifié 10 domaines qui permettent aux entreprises de définir leur stratégie de développement en réduisant leur impact sur l'environnement, tout en réduisant leurs coûts. Chacun de ces thèmes fera l'objet d'un volume du Livre Vert :

- Dématérialisation
- Télétravail, télé-présence, communications unifiées
- Optimisation des processus métiers
- Eco-conception, collecte et recyclage des déchets
- Comptabilité carbone
- Gestion de la conformité réglementaire et dimensions sociétales
- Poste de travail
- Impression
- Centre informatique (serveur, stockage, réseau)
- Architecture logicielle

Chacun des volumes a pour vocation de montrer concrètement les moyens et processus à mettre en œuvre dans une logique de croissance durable et responsable.

### Le Comité Développement Durable de Syntec informatique

Ce Comité, créé en juin 2007, s'est d'abord consacré à la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) avec la rédaction d'un guide pratique destiné à accompagner les entreprises en diffusant les meilleures pratiques du secteur en la matière, puis au mécénat de compétences. Le groupe de travail Green IT a été constitué pour donner aux entreprises les moyens de mettre en place une politique informatique responsable et durable.

Le Comité Développement Durable est présidé par Eric Boustouller et Khaled Draz et composé d'experts de tous les membres de la Chambre professionnelle qui ont une démarche, des projets et un savoir faire en matière de Green IT.

**Contact Presse :** Carole Huyvenaar, Déléguée à la Communication & aux Relations Institutionnelles  
Tél. : 01 44 30 49 71 – 06 78 31 09 34 [chuyvenaar@syntec-informatique.fr](mailto:chuyvenaar@syntec-informatique.fr)

## A propos de Syntec informatique

Chambre Professionnelle des Sociétés de conseil et de services informatiques, des Éditeurs de Logiciels et des sociétés de Conseil en Technologies, représente 1 000 groupes et sociétés membres, soit 80% du chiffre d'affaires et des effectifs de la profession.

Présidé depuis juin 2003 par Jean Mounet, Syntec informatique contribue au développement des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages, assure la promotion des entreprises des Logiciels & Services et la défense des intérêts collectifs professionnels.

Syntec informatique, observateur et analyste privilégié du secteur des Logiciels & Services, informe l'ensemble de l'écosystème des TIC des chiffres et tendances de la profession et représente le secteur auprès de différents organismes et des pouvoirs publics. [www.syntec-informatique.fr](http://www.syntec-informatique.fr)